REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal: 33

L'AN deux mille dix-huit, le **20 décembre**, le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 14 décembre, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des

Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de

Nombre de Conseillers

en exercice: 32

Monsieur Pierre PECOUL, Maire

PRESENTS:

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

es:

MM. BIONNIER, BOISSET, BONNET, CERLES, Mmes CHAMPEL, DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, M. GRENET, Mmes GRENET, LAFOND, M. LAMY, Mme MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, Mme PICHARD, M. PRADEAU, Mme RAMBAUX, M. ROUX, Mme SANNAT, M. VERMOREL

31

Nombre de votants :

ABSENTS:

31

M. Boris BOUCHET, Conseiller Municipal

Date de convocation :

a donné pouvoir à José DUBREUIL

M. Jacquie DIOGON, Maire-Adjoint

14 décembre 2018

27 décembre 2018

a donné pouvoir à Jacques LAMY

M. Bruno FREGONESE, Conseiller Municipal

Date d'affichage :

a donné pouvoir à Agnès MOLLON

Mme Emilie LARRIEU, Conseillère Municipale Déléguée a donné pouvoir à Jean-Pierre BOISSET

M. Bruno RESSOUCHE, Conseiller Municipal

absent

Mme Michèle SCHOTTEY, Maire-Adjoint a donné pouvoir à Stéphanie FLORI-DUTOUR

Mme Catherine VILLER, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Elizabeth MONTFORT

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Serge BIONNIER

Accusé de réception en préfecture 063-216303008-20181220-DELIB181225-DE Date de télétransmission : 27/12/2018 Date de réception préfecture : 27/12/2018



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 20 DECEMBRE 2018**

QUESTION N° 25

OBJET: Saison Culturelle 2018/2019: Spectacle « Carte Blanche » aux Abattoirs

RAPPORTEUR: Jean-Pierre BOISSET

Question étudiée par la Commission n° 3 « Qualité de vie et animation » qui s'est réunie le 5 décembre 2018.

Dans le cadre du spectacle Carte Blanche, intégré à la saison Accès-Soirs, la Commune a souhaité proposer une soirée à l'Association les Abattoirs.

La soirée sera composée de deux parties : la première assurée par les Égaux centriques et la deuxième par un spectacle accueilli en Résidence aux Abattoirs: « Tragic Konzert » d'Hans Peter.

La Commune aura à sa charge le contrat de cession, l'hébergement dans les appartements et les droits d'auteurs. Les recettes de la billetterie reviendront à la Commune avec un prix unitaire de 3€ le billet.

L'Association les Abattoirs et la Compagnie les Égaux Centriques auront à leur charge l'organisation de la soirée, la prise en charge de l'accueil (transport, repas), et assureront la communication sur « Carte Blanche ».

Cette soirée sera accueillie dans le cadre de la Saison Accès-Soirs 2018/2019 le 12 avril 2018 à 20h30 au Rexy Théâtre.

Le Conseil Municipal est invité à :

autoriser le Maire ou son représentant à signer la présente convention relative à *Carte Blanche* dans le cadre de la Saison Accès Soirs 2018/2019.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 20 décembre 2018

Le Maire.

signé Pierre PECOUL

Accusé de réception en préfecture 063-216303008-20181220-DELIB181225-DE Date de télétransmission : 27/12/2018

Date de réception préfecture : 27/12/2018

